

INDEMNISATION

*www.jurantiel.com, par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel***

Processus d'exécution de la prestation promise par l'assureur. C'est aussi le résultat de l'exécution de cette prestation par l'assureur. De façon générale, ce processus renvoie à l'indemnité d'assurance, c'est à-dire à la somme versée par l'assureur en exécution de la prestation prévue au contrat, c'est-à-dire en cas de réalisation du risque garanti.

Par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**